

# Perspective d'investissement

Un rapport trimestriel exclusif de Gestion privée TD Waterhouse Inc.®<sup>1</sup>

Automne 2008

Dans ce numéro

La stratégie actuelle  
de Gestion privée

..... 2

La rente assurée :  
maximiser le revenu de  
retraite après impôts

..... 3

## L'impact de l'évolution du marché sur votre portefeuille

PAR R.J. GORMAN, CFA, STRATÈGE DE PORTEFEUILLE EN CHEF, TD WATERHOUSE

Pendant que les marchés financiers mondiaux continuent d'être en proie à une volatilité incessante, à cause d'une foule de facteurs allant du pétrole aux fluctuations énormes de la Bourse chinoise, de nouvelles tendances auront une incidence sur votre portefeuille.

Au premier semestre de 2008, le marché boursier canadien a été l'un des rares au monde à progresser – une performance malgré tout quelque peu décevante, puisque l'énergie et les producteurs d'engrais étaient parmi les rares secteurs ayant enregistré des gains.

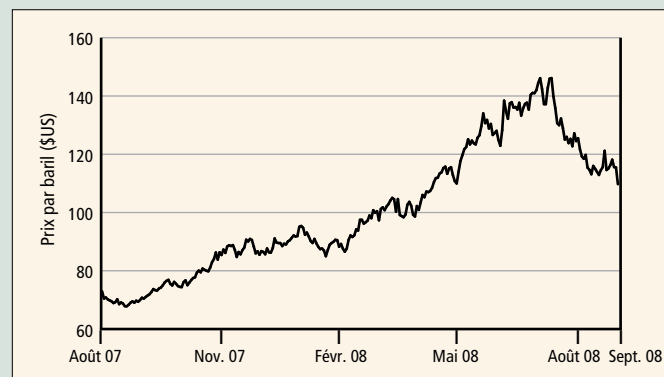
Par ailleurs, la plupart des autres titres, canadiens ou étrangers, ont soit stagné, soit reculé. En Chine, l'indice composé de la Bourse de Shanghai, qui enregistrait des rendements stratosphériques il n'y a pas si longtemps, a reculé de 48 % au cours des six derniers mois.

### Recul des produits de base, gain du dollar US

Jusqu'à présent, le deuxième semestre de 2008 est très différent du premier; plusieurs prévisions commencent à se réaliser. Les prix du pétrole et des produits de base agricoles ont considérablement baissé : le prix du pétrole a baissé de 25 % par rapport à son sommet de 147 \$US le baril atteint au début de juillet (voir le graphique ci-dessus), tandis que les prix du maïs, du blé et du soya, entre autres, ont fléchi d'autant sinon davantage.

Le repli du pétrole est attribuable en partie au

### Le pétrole recule : début d'une tendance?



Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI); période de 1 an terminée le 3 septembre 2008.  
Source : Bloomberg

jeu de l'offre et de la demande. Le prix élevé de l'or noir, conjugué au ralentissement de l'économie mondiale, a fait baisser la consommation de pétrole; les Nord-Américains utilisent moins leur voiture et les gouvernements des pays émergents réduisent les subventions pour le carburant.

Quant aux produits de base agricoles, ils ont chuté, car la fièvre spéculative qui s'est emparée des marchés des contrats à terme plus tôt cette année a diminué et les fermiers ont semé à pleine capacité afin de profiter des prix élevés.

La chute des prix des produits de base est

*Suite à la page 2*

# L'impact de l'évolution du marché sur votre portefeuille

Suite de la page 1

survenue en même temps que le rebond du dollar US (voir le graphique ci-contre). Les taux d'intérêt aux États-Unis ont peut-être atteint leur plancher cyclique, tandis qu'en Europe, ils quitteront leur sommet actuel et baisseront au cours des mois à venir. La diminution prévue du différentiel des taux d'intérêt entre le dollar américain et l'euro est l'une des raisons expliquant la légère progression du billet vert. Puisque les prix des produits de base sont surtout établis en dollars US, ils ont baissé davantage vu la remontée du billet vert.

Heureusement pour les investisseurs canadiens, le huard s'est replié étant donné la vigueur du dollar américain, comme nous l'avions prédit dans le numéro d'hiver 2008 de *Perspective d'investissement*. Au moment d'écrire ces lignes, notre dollar a reculé d'environ 7 % par rapport au dollar US depuis le début de l'année, ce qui a accru la valeur des placements libellés en dollars américains malgré la faiblesse du marché aux États-Unis.

## Le moteur du marché change

Il n'est pas surprenant que les marchés boursiers soient touchés par les changements mentionnés ci-dessus. De façon générale, les titres énergétiques, des métaux et de producteurs agricoles se sont repliés, particulièrement ceux de petits producteurs, dans lesquels nous n'avons pas investi. Les titres de grands producteurs que nous détenons, tels que **Suncor**, **Petro-Canada** et **EnCana** ont aussi reculé, mais dans une moindre mesure.

Par contre, le repli des titres des producteurs de produits de base est avantageux pour les entreprises qui bénéficient d'une baisse des prix de ces produits. Dans un contexte difficile, les institutions financières, telles que les compagnies d'assurance et les banques, profitent indirectement de la chute des prix

des produits de base, puisque celle-ci s'accompagne de perspectives d'inflation plus faible. Cette tendance est également positive pour la Bourse aux États-Unis : ce pays est un grand consommateur net de pétrole et des coûts de production plus élevés nuisent à ses entreprises.

À l'heure actuelle, on observe un mouvement au sein du marché boursier : les secteurs cycliques de l'économie liés aux produits de base cèdent le pas aux secteurs moins cycliques. Bien que cette rotation devrait se poursuivre et que de nombreux produits de base devraient continuer de reculer, nous estimons que la plupart de leurs prix demeureront élevés par rapport aux normes historiques.

Ce niveau de prix s'explique par

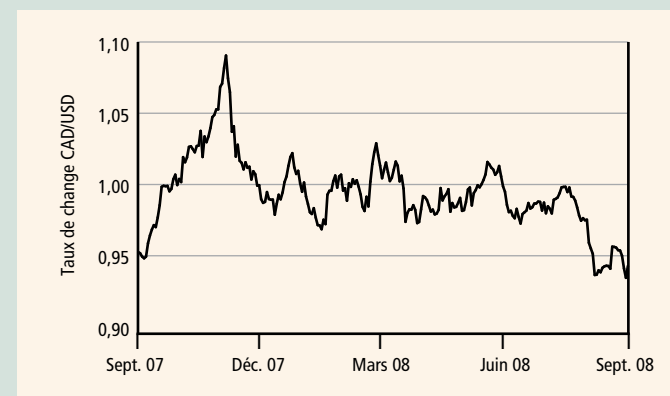
l'expansion de la consommation dans les pays émergents à forte croissance comme la Chine et l'Inde. Nous croyons que les grands producteurs de produits de base devraient, en général, éviter le cycle de forte hausse et de forte baisse, qui a historiquement nui au secteur.

## Les occasions offertes par les obligations de sociétés

Même dans la pire des conjonctures, chaque marché offre des occasions. Depuis l'été 2007, la crise du crédit aux États-Unis a rendu les investisseurs obligataires très frileux; aussi ceux-ci se sont-ils tournés vers les obligations d'État comme valeurs refuges, ce qui a fait grimper leurs prix et baisser leurs taux. Les investisseurs, eux,

Suite à la page 4

## Le huard chute, le billet vert grimpe



Période de 1 an terminée le 3 septembre 2008.  
Source : Banque du Canada

## La stratégie actuelle de Gestion privée

### Pondération du portefeuille

- Surpondération modeste des actions
- Légère sous-pondération des obligations, avec une durée un peu plus courte que les indices de référence
- Surpondération des obligations de sociétés, lorsque le mandat le permet
- Le cas échéant, les fiducies de revenu sont de qualité supérieure et versent des distributions stables et durables
- Surpondération des actions européennes de produits industriels et sous-pondération des titres financiers dans le volet des actions internationales

### Rendement en pourcentage des indices de référence

(pour la période du 15 juin au 15 septembre 2008)

Indice obligataire universel DEX	+3,0 %
Indice composé S&P <sup>2</sup> /TSX <sup>3</sup>	-16,5 %
Indice S&P 500 <sup>2</sup>	-8,6 %
Indice MSCI <sup>4</sup> EAEO*	-11,8 %

\* Indice Morgan Stanley Capital International Europe, Australasie, Extrême-Orient

# La rente assurée : maximiser le revenu de retraite après impôts

Que vous soyez sur le point de prendre votre retraite ou que vous ayez déjà franchi cette étape, votre portefeuille de placement contient sans doute des placements productifs d'intérêts tels que des certificats de placement garanti, des dépôts à terme ou des obligations.

Si les intérêts générés par ces placements servent de complément à votre revenu de retraite, vous cherchez probablement à maximiser votre revenu courant et à protéger le capital que vous léguerez à vos bénéficiaires.

## Maximiser votre revenu et la valeur de votre patrimoine

Si tel est votre objectif, songez à adopter une stratégie de planification financière axée sur une **rente assurée** pour accroître votre revenu actuel tout en protégeant votre capital.

Cette stratégie combine la constitution d'une rente viagère et la souscription d'une police d'assurance-vie permanente. Son application débute souvent par le rachat d'une partie des placements prudents et liquides, dont le produit sert à constituer une rente dans votre portefeuille non enregistré. Les revenus périodiques générés par la rente servent à payer la prime d'assurance-vie et l'impôt sur la rente; la somme restante s'ajoute au revenu de retraite. Vos

bénéficiaires touchent tôt ou tard le produit de l'assurance-vie sous forme de prestation de décès non imposable.

## Les avantages pour vous

La stratégie de rente assurée comporte les principaux avantages suivants :

- ▶ Possibilité de doubler les rentrées de fonds et le revenu après impôts toute la vie durant.
- ▶ Diminution potentielle du revenu imposable de plus de la moitié (peut réduire la récupération des prestations de la Sécurité de la vieillesse).
- ▶ Remboursement du capital libre d'impôts versé directement à votre bénéficiaire, permet d'éviter les frais d'homologation et les complications liées à la succession.

## Scénario de rente assurée<sup>5</sup>

Linda, âgée de 65 ans et non-fumeuse, vient de prendre sa retraite. Elle veut augmenter son revenu pour pouvoir voyager. À cette fin, elle songe à utiliser les intérêts cumulés sur un placement non enregistré de 250 000 \$ qu'elle détient, tout en assurant la protection du capital qu'elle léguera à ses deux enfants.

À l'heure actuelle, le placement de Linda rapporte un revenu d'intérêts de 4,5 % et son taux marginal d'impôt (TMI)

est de 46 %, ce qui équivaut à un revenu annuel après impôts d'un peu plus de 6 000 \$. À première vue, cette stratégie ne semble pas suffire.

Pour comparer la stratégie de rente assurée à son plan financier actuel, Linda doit d'abord connaître la valeur d'une rente viagère et des primes d'assurance-vie sur un placement de 250 000 \$, compte tenu de son âge et de son état de santé. Vu les taux du marché actuel, une rente viagère lui procurerait un revenu annuel après impôts de près de 15 600 \$ et les primes d'assurance-vie coûteraient environ 5 600 \$ par an (voir le graphique ci-dessous).

Linda recevrait donc un revenu de retraite après impôts de 10 000 \$ par an avec une stratégie de rente assurée – une somme additionnelle de 4 000 \$ par année, soit 65 % de plus que le revenu net de 6 000 \$ qu'elle touche avec sa stratégie actuelle.

## Un legs fiscalement avantageux

En désignant ses enfants comme cobénéficiaires du produit de sa police d'assurance-vie, Linda pourra aussi leur laisser un legs de 250 000 \$ qui leur sera versé directement – à l'abri de l'impôt.

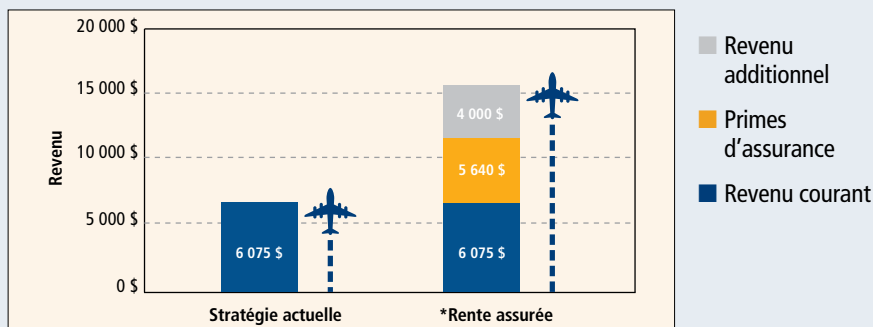
Ayant réussi à accroître son revenu de retraite, Linda parviendra aussi à laisser un legs fiscalement avantageux à ses bénéficiaires. De plus, comme il n'y a aucuns frais d'homologation à payer, la valeur de la succession demeure intacte (ne s'applique pas au Québec).

Bref, la stratégie de rente assurée est une solution de placement à valeur ajoutée tout indiquée, permettant de bénéficier de rentrées de fonds supplémentaires, d'avantages fiscaux et d'une garantie du capital.

*De concert avec un spécialiste en assurance et en planification successorale, votre gestionnaire de portefeuille de Gestion privée peut vous aider à profiter pleinement de la rente assurée et d'une panoplie de stratégies de protection du patrimoine. ■*

## Comparaison du revenu après impôts

Avec une rente assurée, Linda dispose d'un revenu supérieur pour voyager tout en protégeant son capital de placement, qu'elle pourra léguer à ses enfants – à l'abri de l'impôt.



<sup>5</sup>Données sur la rente assurée – Femme âgée de 65 ans, non-fumeuse, 250 000 \$, TMI de 46 % Rente viagère d'AIG, aucune période de garantie. Police d'assurance-vie (T-100) de L'Industrielle Alliance. Source : Services d'assurance TD Waterhouse Inc.

# L'impact de l'évolution du marché sur votre portefeuille

Suite de la page 2

ont exigé des taux d'intérêt beaucoup plus élevés même de la part des emprunteurs institutionnels de première qualité.

Résultat : les taux des obligations de sociétés de premier ordre au Canada sont nettement supérieurs à ceux des obligations d'État ayant une échéance semblable, ce qui représente une excellente occasion.

Au moment de mettre sous presse, le taux de rendement à l'échéance de notre Fonds privé d'obligations de sociétés canadiennes est de 140 points de base (ou de 1,40 %) supérieur à celui des obligations d'État ayant une échéance semblable. Pour que vous puissiez profiter de cette occasion, nous augmentons l'exposition de votre portefeuille aux obligations de sociétés de 16 % à 25 %, si le mandat le permet, afin d'accroître votre flux de revenus potentiel et votre rendement global.

## Protéger vos actifs

Indiscutablement, l'année dernière a été

difficile pour tous les types d'investisseurs; les marchés financiers ont fait beaucoup parler d'eux, sans toutefois progresser. Historiquement, nous avons l'habitude de nous démarquer en période d'instabilité. Au cours de la dernière année, nous avons protégé vos actifs en évitant les problèmes liés au papier commercial adossé à des actifs, la plupart des effets les plus directs de la crise du marché de l'habitation et de la débâcle des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, l'effondrement du marché chinois et le plus gros des fluctuations défavorables des devises.

Ainsi, contrairement à de nombreux investisseurs, nous n'avons pratiquement pas été touchés par la dégringolade des titres – citons par exemple, en 2008, celle de 17,8 % de Berkshire Hathaway. Les placements de votre portefeuille sont de très haute qualité, se négocient à des cours déprimés et jouissent de perspectives favorables pour les années à venir. ■

NOUVEAU

## Comment voyez-vous la retraite?

Notre nouveau site Internet **TDretraite.com** vous donne les outils et les renseignements dont vous avez besoin pour planifier votre retraite – que vous preniez celle-ci dans 30 ans ou dans 30 jours.

Envisager sa retraite n'a jamais été aussi facile!



AVIS

## Le nouveau compte d'épargne libre d'impôt

L'annonce du compte d'épargne libre d'impôt (CELI), solution très attendue, a été faite dans le cadre du budget fédéral de 2008. Sans doute le plus important changement dans le système de l'épargne au Canada depuis l'introduction du régime enregistré d'épargne-retraite (REER) en 1957, le CELI constitue un instrument d'épargne à la fois souple et fiscalement avantageux

À compter de 2009, les résidents canadiens

ayant l'âge de la majorité dans leur province et qui ont un numéro d'assurance sociale pourront ouvrir un CELI et y cotiser jusqu'à 5 000 \$ par année.

Flexible, le CELI permet d'épargner pour ainsi dire à n'importe quelle fin – qu'il s'agisse d'un objectif à court terme comme un voyage ou d'un objectif à plus long terme comme la retraite, ou même d'un legs à l'abri de l'impôt.

Notamment, le CELI est utile aux particuliers qui entendent prélever des fonds fréquemment ou qui s'attendent à ce que leur taux marginal d'impôt demeure constant ou augmente d'ici à leur retraite.

Parlez à votre gestionnaire de portefeuille pour savoir comment TD Waterhouse peut vous aider à intégrer cette nouvelle solution d'épargne intéressante dans votre plan financier.

Les données du présent bulletin sont à jour au 15 septembre 2008 et ne reflètent pas nécessairement l'état des marchés depuis cette date.

Les articles du présent bulletin n'ont pas pour but de fournir des conseils personnels financiers, juridiques, fiscaux ou de placement; ils vous sont offerts à titre de renseignement. Le rendement passé n'est pas représentatif des résultats futurs.

Les graphiques et les tableaux sont présentés uniquement à titre d'illustration; ils ne reflètent pas la valeur future ou le rendement futur d'un fonds ou d'un portefeuille. Les énoncés et les statistiques du présent bulletin sont fondés sur des sources jugées fiables, mais leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties. Toute personne devrait étudier les stratégies de placement ou de négociation en fonction de ses objectifs et en consultation avec son conseiller juridique, son fiscaliste ou son conseiller en placement. La Banque Toronto-Dominion et les membres de son groupe et ses entités liées ne sont pas responsables des erreurs ou omissions dans les renseignements ni des pertes ou dommages subis.

La Banque Toronto-Dominion et les membres de son groupe, ses dirigeants, administrateurs, filiales ou délégués peuvent détenir certains titres mentionnés dans le

présent bulletin et peuvent, de temps à autre, acheter ou vendre ces titres sur le marché boursier ou autrement.

Tous les produits et services d'assurance sont offerts par l'entremise d'agents d'assurance-vie autorisés des Services d'assurance TD Waterhouse Inc., membre du Groupe Financier Banque TD.

Aucun endossement de produits, de services ou de renseignements de tiers n'est exprimé ou sous-entendu dans les renseignements, le matériel ou le contenu auxquels on se réfère dans ce bulletin ou qui y sont inclus.

<sup>1</sup> Conseils de placement privés TD Waterhouse est une filiale de La Banque Toronto-Dominion.

<sup>2</sup> Marque de commerce de The McGraw-Hill Companies Inc.

<sup>3</sup> Marque de commerce de TSX Inc.

<sup>4</sup> Marque de commerce de Morgan Stanley Capital International Inc.

<sup>5</sup> Les personnes et les situations décrites dans cet article sont fictives. Cet exemple a pour but d'aider les clients à déterminer leurs besoins; il met en relief les

caractéristiques des produits et des stratégies que l'on décrit. Bien que les hypothèses et les valeurs utilisées dans cet exemple étaient raisonnables au moment de rédiger cet article et que les considérations fiscales correspondaient aux lois en vigueur, elles sont présentées uniquement à titre d'illustration. Avant de s'engager dans une voie précise, le client devrait obtenir les conseils d'un professionnel – comptable, fiscaliste ou avocat qualifié.

\* Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

© 2008 Gestion privée TD Waterhouse Inc. Tous droits réservés.



**Waterhouse**

La richesse de l'expérience